

# Les Savoirs de la gouvernance communautaire

Volume 3, n° 2, hiver 2011

## DANS CE NUMÉRO

Mot de la responsable .....p. 1

Mot de la responsable de la mobilisation des connaissances...p.2

Le conseil de gestion intégrée des forêts du Madawaska-Restigouche.....p.3

Aux sources de l'engagement. État de la recherche postdoctorale .....p.5

Bilan de séjour au Pays de Galles .....p.6

Note de lecture.....p.7

Nouvelles de l'étranger.....p.9

Annonces .....p.9



Les **savoirs**  
de la **gouvernance communautaire**

Université d'Ottawa  
55, avenue Laurier Est  
Pavillon Desmarais, pièce 3182  
Ottawa, Ontario,  
Canada K1N 6N5

Tél. : 613-562-5800 poste 4754  
Courriel : aruc@uottawa.ca

[www.aruc.uottawa.ca](http://www.aruc.uottawa.ca)

## Mot de la responsable



L'alliance de recherche Les savoirs de la gouvernance vient d'entamer sa troisième année. À l'automne 2011, nous déposons notre rapport de mi-parcours auprès du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Ce document a permis de dresser un bilan de nos premières années de travail et de faire un exercice de visualisation de toutes les belles réalisations que nous souhaitons rendre public dans les prochains mois et années. Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, en 2012, plusieurs ateliers seront organisés afin de présenter nos résultats. Mentionnons l'atelier qu'offrira Éric Forgues, au mois de janvier, sur le thème de l'engagement et celui de Martine Plourde sur l'analyse différenciée francophone. Vous êtes aussi conviés, au mois de mai 2012, à un atelier que nous organiserons sur le thème des savoirs de la gouvernance communautaire dans le cadre du congrès de la Société québécoise de science politique qui aura lieu à l'Université d'Ottawa. Le programme sera affiché dans le site de l'alliance de recherche à l'hiver. Cet atelier permettra à l'ensemble des membres de l'alliance de recherche de présenter les premiers résultats de leurs travaux sur les pratiques potentiellement innovantes dans le domaine de la gouvernance communautaire en milieu francophone.

Dans ce bulletin, Guy Chiasson, de l'Université du Québec en Outaouais et Mathieu Voyer, de l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick proposent un aperçu de leur projet en cours au sein de l'alliance de recherche sur le Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche. Ils invitent à réfléchir sur la place des communautés francophones dans la gestion de la forêt. Pour les épauler, Simon Letendre, étudiant à la maîtrise à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa fait aussi partie de l'équipe à titre d'assistant à la recherche.

Le bulletin comprend aussi d'autres nouvelles et bilan d'activités, notamment de la part des étudiants au sein de l'alliance de recherche. Cette dernière doit aussi être un lieu d'apprentissage pour les étudiants. La chronique de Martin Normand, qui rentre d'un séjour de recherche au Pays de Galles, permet de voir l'importance d'aller voir ailleurs pour mieux comprendre ce qui se passe chez soi. L'alliance de recherche a fait du Pays de Galles un partenaire privilégié pour poursuivre nos réflexions sur les savoirs de la gouvernance communautaire et l'innovation au sein des minorités linguistiques. Les pratiques potentiellement innovantes que mettent en place les groupes pour favoriser leur développement jouent un rôle important dans la compréhension de la vitalité des minorités linguistiques au Canada et ailleurs. Les minorités linguistiques n'ont pas le choix. Elles doivent innover et être astucieuses pour s'assurer de leur épanouissement au sein d'environnements où elles n'ont pas tous les moyens à leur disposition pour exercer un plus grand contrôle sur leur avenir. L'étude des modalités d'action au sein des minorités linguistiques peut donner lieu à des transferts d'expertises ainsi que des comparaisons porteuses d'enseignements utiles pour les groupes et les chercheurs. Les étudiants au sein de l'alliance de recherche contribuent à éclairer ces enjeux. Joël Madore, dans ce bulletin, montre aussi comment ces questions ont des dimensions philosophiques importantes qu'il ne faut pas négliger.

Finalement, c'est avec grand plaisir que nous publions la plateforme de l'alliance de recherche en gallois. Les groupes partenaires de l'alliance auront la chance de rencontrer leurs homologues gallois au printemps 2012. C'est un rendez-vous qui promet d'être linguistiquement très intéressant.

Bonne lecture, **Linda Cardinal**

## Ein Cynghrair

Mae ein cynghrair wedi'i seilio ar y rhagdybiaeth bod grwpiau lleiafrifol Ffrangeg ac arweinwyr cymunedol yng Nghanaada, sydd yn gweithio o fewn cyd-destun deinamig, yn dymuno adfer eu gallu i ddatblygu a dylanwadu ar sut mae eu cymunedau yn cael eu llywodraethu.

Mae'r grwpiau hyn wedi nodi nifer o heriau yng nghyd-destun llywodraethiant:

Sut gall amrywiaeth yn ei hamryfal ffurfiau gael ei chydlynu?

Sut gall pobl ifanc chwarae rhan fwy canolog yn natblygiad eu cymunedau?

Sut gall grwpiau gydweithio'n fwy?

Beth yw'r dulliau newydd a fyddai'n eu galluogi i ymaddasu'n well i gyd-destunau newydd?

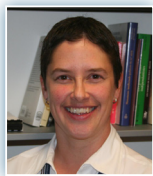
Sut mae lleiafrifoedd ieithyddol, ar draws y byd, yn profi newid?

<sup>1</sup> En janvier 2010, Carole Lévesque de l'INRS et du Réseau DIALOG ainsi que Denis Bussièrès du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale ont fait part de leurs travaux sur le sujet aux membres de l'alliance. Au mois d'août 2010, nous avons aussi invité la Société santé en français à nous faire part de leurs réflexions sur le sujet. De Carole Lévesque, voir en particulier « Québec research relating to aboriginal peoples in the age of the knowledge society and the knowledge mobilization », INDITERRA, no 1, 2009, p. 91-100.

<sup>2</sup> Tiré de Linda Cardinal, Tina Desabrais et Anne Poisson, 2011, « Mobilisation des savoirs : enjeux conceptuels et modèles d'analyse », Communication présentée à la rencontre annuelle de l'alliance de recherche Les savoirs de la gouvernance communautaire, Moncton, Université de Moncton, 30 août, p. 5

## Mot de la responsable de la mobilisation des connaissances

Par Nathalie Plante



Les rencontres annuelles de l'alliance de recherche sont l'occasion de faire le point sur les travaux de recherche des équipes, de décider des orientations futures du groupe et d'inviter le public à prendre connaissance de nos travaux dans le cadre d'ateliers et de journées d'études. Depuis les débuts de l'alliance, la question de la mobilisation des savoirs est au cœur de notre méthode de travail et engagement à la création d'une relation égalitaire entre le milieu universitaire et le milieu communautaire<sup>1</sup>. Cette année, la notion de coproduction des savoirs a été l'objet de nouvelles discussions lors de notre rencontre. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des efforts des deux premières années à la mise en place d'un mode de coproduction des savoirs au sein de l'alliance. Notre souci est de travailler non seulement en partenariat avec le milieu communautaire, mais d'instaurer une réelle « démocratisation de l'expertise de recherche » entre le milieu universitaire et le milieu communautaire. Grâce à la mobilisation des connaissances par un « processus continu de consultations, de réactions et d'échanges » et l'« établissement d'une relation de confiance entre les personnes », les incidences de la recherches produites dans un mode de coproduction des connaissances devraient favoriser une « plus grande capacité de réflexivité et d'autonomie d'action des individus et des groupes au sein d'une diversité de milieux » et le « développement de savoirs actionnables ou mobilisables par les praticiens<sup>2</sup> ». À mi-parcours de notre initiative, nous en avons donc profité pour évaluer notre mode de fonctionnement. Dans le numéro précédent de ce bulletin je me suis arrêtée aux outils développés afin de favoriser la mobilisation des savoirs au sein de notre alliance mais après deux ans et demi, qu'en est-il de l'engagement des membres ? Voici quelques éléments ressortis de notre journée de travail.

Quelle conception les cochercheurs ont-ils de la question de la coproduction des savoirs ?

Grâce à l'excellente animation de Geneviève Couillard et de Magalie-France Houle de la FESFO, nous avons fait un exercice collectif de réflexion. Nous avons constaté que la plupart des éléments de conceptualisation proposés par les cochercheurs communautaires et universitaires étaient similaires. Ainsi, la coproduction des savoirs nécessite un dialogue constant, de l'information qui circule bien, une ouverture à un apprentissage continu de la part des membres, une participation de tous à toutes les étapes, une reconnaissance de la complémentarité des expertises de chacun et de l'importance des savoirs pratiques par rapport aux savoirs théoriques. Les membres de l'alliance ont aussi identifié la question des relations interpersonnelles comme un volet important de toute démarche de coproduction : il faut travailler en accord et en consensus, faire preuve de flexibilité et d'ouverture.

Les membres de l'alliance ont aussi identifié la question des relations interpersonnelles comme un volet important de toute démarche de coproduction : il faut travailler en accord et en consensus, faire preuve de flexibilité et d'ouverture.

Les cochercheurs universitaires vont plus loin et mentionnent qu'il faut prendre le temps de se connaître, d'établir une relation de confiance et être capable de s'expliquer, de critiquer et de s'entendre. Il semble que de travailler selon une approche de coproduction des savoirs n'est pas pour tout le monde. Il faut être compatible avec la méthode, car elle ne convient pas à tous et elle ne peut pas toujours être possible avec trop de participants.

Dans le cadre d'un autre exercice, tous les cochercheurs ont exprimé leur enthousiasme envers l'alliance et considèrent important de s'engager activement à diffuser les résultats de leurs recherches. Les engagements spécifiques nommés par les cochercheurs selon qu'ils proviennent du milieu communautaire ou universitaire témoignent de l'appropriation par chacun du processus de recherche dans lequel nous sommes engagés.

La méthodologie que nous avons adoptée s'est donc avérée engageante pour les membres de l'alliance :

« Très engageant puisqu'elle favorise l'ouverture envers les autres

*cochercheurs et la communauté : on s'attend de tous qu'ils contribuent et s'engagent au sein de l'alliance (idée de responsabilisation) » (étudiante)*

« *La méthodologie est très engageante, non seulement pour les gens présents à l'alliance mais aussi pour les personnes [participants à la recherche] et l'ensemble du bureau. Une grande fierté se dégage et favorise la prise en charge.* » (cochercheure communautaire)

« *L'alliance agit, pour notre petite équipe composée d'une partenaire d'un organisme, de deux chercheuses et d'une assistante de recherche, comme une plateforme à partir de laquelle se construit un savoir partagé, savoir qui est aussi ensuite partagé et discuté en*

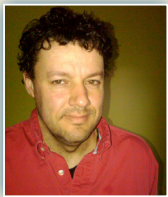
*plus grand groupe.* » (cochercheure universitaire)

« *Mon engagement dans l'alliance vise à trouver une façon d'outiller davantage le milieu; une façon de mobiliser la recherche pour la mettre au service des groupes mais dans un cadre où il y a un financement pour le faire.* » (cochercheure universitaire)

En terminant, en tant que responsable de la mobilisation des connaissances, ce qui renforce mon engagement au sein du groupe est certainement de constater que le dialogue et l'écoute sont bien réels. Merci à tous!

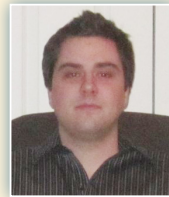
## Le Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche : quelle place pour les communautés francophones dans la gestion de la forêt ?

Par Guy Chiasson (Université du Québec en Outaouais) et Mathieu Voyer (AFMNB)



Ce projet de recherche porte sur une initiative, le Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-

Restigouche, qui se veut un espace permettant aux communautés francophones du nord du Nouveau-Brunswick de jouer un rôle plus important dans la prise de décision sur les forêts. Depuis les années 1990, les politiques forestières de plusieurs provinces canadiennes ont subi des modifications importantes permettant aux nouveaux acteurs et utilisateurs (Autochtones, écologistes, municipalités, etc.) de prendre part aux structures décisionnelles. Au Nouveau-Brunswick, par contre, la gestion des terres publiques est restée sous l'autorité de deux acteurs traditionnels, soit le ministère des Ressources naturelles et les industriels titulaires de licences exclusives d'exploitation forestière.



Au Nouveau-Brunswick, l'industrie forestière est au cœur de l'économie de la province, ce qui est particulièrement vrai dans les communautés

francophones du Nord (régions du Madawaska et de Restigouche). La crise forestière de la dernière décennie a frappé très durement ces deux régions déjà aux prises avec des difficultés économiques importantes et par une problématique d'exode des jeunes vers le sud de la province ou encore à l'extérieur de la province. En 2008, à la suite de la fermeture de la papetière Bowater, le territoire forestier dont elle était titulaire de la licence d'exploitation forestière devint « orphelin ». Cela a eu l'effet d'une sonnette d'alarme dans les différentes communautés fortement dépendantes de l'exploitation de la forêt. La crise a en effet permis de prendre conscience d'une situation paradoxale à laquelle elles étaient

soumises. Ce paradoxe est celui de leur très grande dépendance sur des activités forestières de première transformation, des activités sur lesquelles les communautés locales n'ont aucune emprise réelle.

Grâce au leadership de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et d'autres intervenants communautaires et industriels, une demande formelle fut faite au gouvernement du Nouveau-Brunswick afin que la licence détenue auparavant par la Bowater soit désormais placée sous l'autorité des acteurs communautaires. Bien que cette demande fût rejetée par la province, les intervenants ont quand même cru bon de continuer à travailler ensemble à la gestion forestière. De là est né le Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche.

# Les savoirs

## de la gouvernance communautaire

### Ein hathroniaeth

Cydweithio a chymharu yw sail ein hathroniaeth a dulliau gweithredol gan gynnwys y canlynol:

Datblygu strategaethau gweithredol,

Cydweithredu parhaus i werthuso

Datblygu dulliau newydd o feddwl am ein cymunedau a gwella'n dealltwriaeth a'n gwybodaeth trwy ddefnyddio methodoleg sydd yn canolbwyntio ar gydweithio ac ar ddatblygu dulliau ymchwil ar y cyd (ee, arolygon, gridiau ar gyfer dadansoddi a gwerthuso data, ac ati).

Athroniaeth o weithredu a seiliwyd ar ddeialog barhaus ac ar gymhariaeth gyson gyda lleiafrifoedd ieithyddol tebyg mewn manau eraill.

Mae'r athroniaeth hon yn meithrin agwedd feiriadol er mwyn datblygu annibyniaeth ein partneriaid cymunedol wrth iddynt elwa ar ddulliau newydd o weithredu—dulliau a ddylai fod yn werthfawr i bob un o gymunedau Ffrangeg Canada.

Ce Conseil est coprésidé par le secteur communautaire, représenté par l'AFMNB, et co-présidé par le secteur industriel, représenté par J. D. Irving. On retrouve aussi autour de la table plusieurs acteurs du domaine forestier, du gouvernement, des municipalités et du secteur environnemental. Bien que cette structure ne soit pas institutionnalisée par la législation forestière néo-brunswickoise, elle représente un effort inédit d'intégrer les communautés francophones à la gouvernance des territoires forestiers.

Afin de bien coordonner ses activités, le Conseil s'est donné quatre objectifs de base qu'il mesure avec différents indicateurs de rendements. Le premier objectif est d'assurer la participation active de l'ensemble des intervenants, particulièrement les intervenants communautaires, environnementaux et privés à la gestion des forêts publiques et de renforcer leur concertation pour l'atteinte des objectifs écologiques et économiques visés. Le deuxième objectif du Conseil est d'améliorer la qualité de l'habitat aquatique, d'assurer la viabilité de la faune et de protéger les zones écologiques uniques. Le troisième objectif est de maximiser les retombées économiques régionales des forêts publiques et la valeur ajoutée. Le quatrième objectif est de voir à l'augmentation de la productivité des Terres de la Couronne afin d'accroître les retombées économiques liées aux forêts.

Nous partons de l'hypothèse que le Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche est un nouvel espace de gouvernance forestière où les communautés francophones jouent un rôle significatif. Le projet de recherche va opter pour deux stratégies méthodologiques complémentaires. Nous allons tout d'abord faire une analyse documentaire qui portera, d'une part sur les écrits produits par le Conseil (notes de réunion,

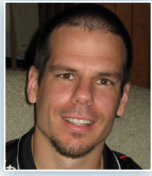
Nous partons de l'hypothèse que le Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche est un nouvel espace de gouvernance forestière où les communautés francophones jouent un rôle significatif.

mémoire déposé lors de Commission d'enquête, correspondance), et d'autre part, sur la documentation officielle portant sur l'évolution des politiques forestières au Nouveau-Brunswick (rapport des Commissions d'enquête publique; réformes législatives récentes). Ensuite, nous ferons une série d'entrevues semi-dirigées avec des intervenants qui ont participé directement aux travaux du Conseil. Nous voulons rencontrer environ treize répondants représentant de grands secteurs d'activités mobilisés par le Conseil, c'est-à-dire les industriels forestiers, le monde municipal, les petits producteurs locaux, les organismes impliqués dans la conservation ainsi que les intervenants du développement économique. Ces entrevues, qui seront réalisées conjointement par le cochercheur communautaire (Mathieu Voyer) et les cochercheurs universitaires (Simon Letendre et Guy Chiasson), auront lieu à l'hiver 2012 et nous espérons que les premiers résultats de cette recherche soient diffusés au printemps suivant.

**Simon Letendre est inscrit à la maîtrise en science politique à l'Université d'Ottawa, avec spécialisation en politique canadienne. Sa thèse porte sur la représentation de la francophonie dans trois programmes d'enseignement en langue française de la Colombie-Britannique. Dans le cadre de ses recherches, il a collaboré avec le Bureau des affaires francophones et francophiles de l'Université Simon Fraser et avec la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'Université d'Ottawa**

# Aux sources de l'engagement. État de la recherche postdoctorale

Par Joël Madore



En septembre 2009, j'ai été recruté au sein de l'ARUC à titre de chercheur postdoctoral.

Formé en philosophie à l'Université d'Essex (Ph.D.) et en pensée politique à l'Université d'Ottawa (M.A.), on espérait de ma part une contribution davantage théorique. Plus précisément, ma tâche consistait à enquêter sur la nature et le renouvellement de l'engagement politique, et la particularité du savoir et du capital social en milieu minoritaire. L'ARUC m'a donné l'occasion de prononcer quatre conférences sur le sujet et d'échanger avec plusieurs publics – intellectuels, professionnels, fonctionnaires, les gens « du terrain ». Cette expérience de recherche m'a également permis d'écrire deux recensions, de développer deux syllabus de cours dont les thèmes respectifs étaient intimement liés à mes enquêtes et surtout de rédiger deux articles qui devraient être publiés sous peu.

Le premier, intitulé « L'engagement désincarné : Rancière et la subjectivation politique », explore les voies de l'engagement citoyen dans nos démocraties contemporaines. Suivant les travaux du Cresal (2001), d'Ion (2001) et de Carrel (2009), j'ai voulu montrer que le développement de la notion d'engagement a suivi un itinéraire précis au fil des deux dernières décennies. On parle aujourd'hui de nouvelles formes qui s'expriment davantage de façon sporadique et sur des causes ciblées, alors que les précédentes étaient plus longues et se faisaient en confiance avec les institutions en place. Ces nouvelles modalités d'engagement favorisent l'affranchissement des organisations sociales et traditionnelles en place ainsi que des positions statutaires, ou titres assignés, qui nous définissent dans la société.

Derrière cet élan émancipateur – inquiet de l'institution, interrompant sans cesse l'ordre naturel et voulant donner la parole à ceux dont la voix ne se fait pas entendre sur la scène politique – se profile l'ombre de

Jacques Rancière, pour qui le politique n'est pas ce qui unirait différentes personnes entre elles, mais ce qui relèverait plutôt d'un compte des parties de la communauté, lequel est toujours un mécompte, pour le dire dans ses propres termes.

L'article se concentre donc sur la contribution de cet auteur au débat sur l'engagement démocratique et se penche sur deux difficultés qui semblent émerger de son cadre théorique, particulièrement lorsque celui-ci est appliqué à l'exemple d'une communauté culturelle ou ethnique. D'abord, le problème reste-t-il celui d'une dialectique des comptés/incomptés? Par exemple, l'épreuve à laquelle fait face la communauté francophone du Canada est-elle celui d'un extérieur qu'il faudrait inclure? D'une émancipation inachevée, en quelque sorte? Autrement dit, s'agit-il d'interrompre une logique « politique » au nom d'un projet émancipateur pour une communauté qui souhaite, au contraire, s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire refuser l'intermittence pour la permanence? En deuxième lieu, même si l'émancipation devait rester un problème au cœur de nos sociétés, est-elle possible pour une nation? Profondément inspiré d'Aristote, le cadre opérationnelle de la subjectivation politique chez Rancière reste marxiste : si la classe, universelle et s'exprimant dans une langue purement dialogique, peut aspirer à l'égalité, qu'en est-il d'un peuple? Le plébéien peut s'émanciper devant le patricien, Blanqui peut se faire reconnaître devant l'institution républicaine comme prolétaire, car dans les deux cas, on parle la même langue : neutre, civique. Mais également désincarnée? Une langue obligée de se déraciner de son histoire pour se faire entendre de son interlocuteur? Si la pensée de Jacques Rancière est bel et bien ce socle sur lequel repose les théories de l'engagement citoyen, il faudra répondre à ces questions pour en mesurer la force à porter le poids d'une nation peut-être plus menacée d'oubli que d'exclusion.

Le deuxième article, « Le militant inquiet : Lévinas et la responsabilité

politique », se place à la croisée des chemins entre l'éthique et le politique. L'engagement, c'est le choix de servir sa communauté. Que pourrait bien avoir à dire Lévinas à sujet? Proposant une réflexion s'ancrant dans la responsabilité infinie envers autrui, n'a-t-il pas pensé l'éthique comme ce rapport bilatéral quoique asymétrique entre le soi et autrui, excluant – ou du moins subordonnant – de facto le rapport aux autres? Et pourtant, reconnaît l'auteur, l'Autre n'est jamais seul : le sujet aperçoit dans les yeux d'autrui un tiers qu'il doit également servir. Il doit alors étendre à tous son dévouement absolu, il doit comparer les incomparables. Le politique chez Lévinas est précisément cet espace de questionnement où se pose la double exigence d'une responsabilité infinie envers l'Autre absolu et la présence d'un tiers commandant le même dévouement. Le politique n'est donc pas absent de la philosophie lévinassienne, mais il émerge de l'éthique et doit en tout temps demeurer subordonné à son exigence. Est-ce à dire qu'il ne constitue qu'une catégorie de l'éthique? Certes le politique est issu de l'éthique et orienté vers l'horizon de sa justice, mais étant une contrainte inéluctable de ce monde que l'humanité doit assumer seule, il est simultanément séparé de l'éthique. À la fois rattaché et dépendant de l'éthique, l'action politique reste nécessairement inquiète, à baliser par la conscience d'un devoir nécessaire et infini, *nécessairement infini*.

Les résultats de ces recherches ne sont pas intéressants pour l'ARUC. Par leur portée critique, ces dernières invitent au recul théorique capable de saisir la problématique dans son ensemble et de la replacer dans son contexte. Elles jettent également un éclairage théorique sur les thèmes qui vont au cœur des interrogations profondes du projet : l'engagement bien sûr, mais au nom de quoi? Et au nom de qui? La nature de l'engagement, sa cible, sa fatigue aussi... voilà les interrogations, difficiles mais essentielles, que ma recherche a soulevées et que j'ai exploré au fil des derniers mois.

# Bilan de séjour au Pays de Galles

Par Martin Normand (Université de Montréal)



*Martin Normand rentre d'un séjour de six semaines au Pays de Galles en vue de faire des entretiens pour sa thèse de doctorat*

*qui portera sur l'action collective des minorités linguistiques au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Pays de Galles. Voici le compte rendu de son séjour.*

Quand je reviens sur les six semaines que j'ai passées au Pays de Galles, je me rends compte de tout le travail que j'y ai accompli en peu de temps. Mais au-delà de cela, j'ai aussi pu constater de première main la pertinence de comparer les situations linguistiques du Pays de Galles, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Grâce au financement qui m'a été accordé par l'alliance de recherche Les savoirs de la gouvernance communautaire, j'en ai profité pour faire du travail de terrain que j'utiliserai dans la préparation de ma thèse de doctorat

portant sur l'action collective et la transformation des régimes linguistiques. Évidemment, j'ai pu faire la promotion de l'alliance auprès d'individus et de groupes qui partagent ses intérêts et ses méthodes de recherche, en assistant à diverses conférences et en parlant de ses travaux avec des intervenants que j'ai pu rencontrer dans divers contextes.

Plusieurs constats que je tire de mon séjour éclairent la pertinence de la comparaison. Que les intervenants que j'ai rencontrés soient issus du domaine gouvernemental, académique ou communautaire, tous partagent les mêmes problématiques que celles qui animent l'alliance de recherche en raison du contexte fluctuant avec lequel ils doivent composer.

Premièrement, l'engagement à l'égard de la survie de la langue galloise mérite d'être nourri, soutenu et renouvelé. Pour que la langue galloise se perpétue, elle se doit d'être plus qu'un outil de communication. Elle doit aussi être une langue communautaire. Il y a certes

une progression dans le nombre de locuteurs du gallois, mais elle repose principalement sur des personnes qui l'apprennent comme langue seconde, parfois pour des raisons utilitaires. Pendant ce temps, les régions où traditionnellement le gallois était la langue de la majorité doivent composer avec une baisse dans le nombre de locuteurs. C'est en renouvelant l'engagement individuel à l'égard de la langue que les communautés pourront trouver des moyens de renverser cette tendance.

Ensuite, l'innovation peut jouer un rôle, en dynamisant la société civile et en y insufflant une énergie nouvelle. Les acteurs sur le terrain cherchent des moyens de rendre attrayantes la langue galloise et les communautés qui la parlent. Ils en font la promotion par divers moyens, certains particulièrement innovants, de façon à ce que les galloisants aient confiance en leurs capacités linguistiques, mais aussi à ce que la valeur associée à l'apprentissage de la langue et à l'engagement dans la communauté soit reconnue.

Finalement, la diffusion des savoirs communautaires entre minorités linguistiques constitue un moyen à privilégier. Tous les intervenants que j'ai rencontrés, provenant de milieux très diversifiés, cherchent à apprendre de l'expérience des autres et d'en tirer des apprentissages, mais aussi à partager leurs bons coups et leurs meilleures pratiques. Tout ça ne peut qu'être de bon augure pour les activités qui seront organisées dans le cadre du projet Canada-Pays de Galles.

## Locuteurs du gallois au Pays de Galles et dans cinq autorités locales

	1991		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Pays de Galles	508 098	18,7	582 368	20,8
Isle of Anglesey	41 240	62,3	38 893	60,1
Gwynedd	78 733	67,3	77 846	69,0
Ceredigion	36 026	52,5	37 918	52,0
Carmarthenshire	89 213	54,3	84 196	50,3
Cardiff	18 080	6,7	32 504	11,1

Source : UK National Statistics



# NOTE DE LECTURE

Par Éric Forgues (ICRML, Université de Moncton)

## Ouvrage

**Christian Rouillard et Nathalie Burlone, L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance, Presses de l'Université Laval, 2001**



Fruit d'un colloque tenu à l'Université d'Ottawa en décembre 2006, cet ouvrage présente une réflexion

sur la gouvernance et l'emprise qu'elle exerce sur l'État et la société civile; et, pourrions-nous ajouter, sur les sciences administratives. Devenu un concept incontournable en administration publique, la gouvernance renvoie à un processus de multiplication des lieux de pouvoirs, à un partage de pouvoir entre les acteurs de l'État, du privé et de la société civile, qui s'allient autour d'objectifs communs et qui se donnent les moyens de les atteindre. Divisé en quatre sections et onze chapitres, les contributions à cet ouvrage abordent les questions 1) de l'espace public, 2) les enjeux de légitimité et de confiance, 3) l'innovation et 4) la participation des acteurs de la société civile à la gouvernance.

L'importance qu'a prise l'approche de la gouvernance se reflète dans la discipline de l'administration publique. Comme le soutient D. Giroux, on n'a cependant pas pris toute la mesure de ce tournant. L'auteure nous invite à revenir sur ce tournant afin de voir qu'il a été fait en laissant tomber une distinction pourtant fondamentale de l'administration publique, soit la distinction entre le public et le privé. Plutôt que de penser à l'intérieur des nouvelles catégories que nous impose la gouvernance, l'auteur en appelle à une analyse politique de l'administration publique. Cette

lecture critique de la gouvernance permet de voir que la vision véhiculée sur la gouvernance, qui tend à naturaliser des modèles d'action, est en fait constitutive de la gouvernance elle-même.

Le texte suivant, de C. Rouillard et M. Bourque, présente une conception de la gouvernance qui conserve la distinction entre le public et le privé, mais parle plutôt d'une recomposition de celle-ci par l'État. Parcourant à grands traits l'évolution historique de la gestion publique dans le domaine de la santé depuis 1880, les auteurs montrent que les changements récents du système de santé au Québec s'inscrivent dans une approche managériale qui se fonde sur une gestion axée sur les résultats, la mise en concurrence des établissements de santé, une plus grande participation d'intérêts privés et, dans une plus faible mesure, d'intérêts citoyens. À tel point que, pour les auteurs, cette approche ne peut plus se réclamer des principes universalistes du système de santé et d'un financement public. À l'évidence, cette nouvelle gouvernance repose sur un partage inégal entre le public, le privé et la population. Même si on réserve certaines places dans les structures aux citoyens, la définition d'objectifs communs et la transformation du système public sont principalement guidées par le gouvernement québécois.

Le prochain texte de P. Marier éclaire le passage du régime de retraite au Québec vers une nouvelle gestion publique. La gouvernance centrée sur l'État se transforme en une gouvernance plurielle qui repose sur la participation d'intérêts privés et sur une responsabilisation accrue du travailleur. Le rôle de l'État s'en trouve transformé, passant d'un

rôle de gestionnaire à un rôle de régulateur. L'auteur montre que cette participation élargie tend néanmoins à exclure les plus jeunes, qui seront pourtant touchés par les politiques de retraites. Par ailleurs, cette gouvernance plurielle est source d'inégalités entre certains groupes de la population, comme les femmes, qui connaissent des parcours de travail plus fragmentés. De plus, les travailleurs n'ont pas nécessairement tous les outils ou toute l'information pour faire des choix éclairés en ce qui concerne la planification de leur retraite.

Les prochains textes portent sur les défis de la confiance et de la légitimité que soulève la nouvelle gouvernance. Le texte de F. Garon et É. Montpetit soulève la question de la confiance et de légitimité en regard de la place grandissante qu'occupent les réseaux à l'égard des citoyens et des élites politiques. Par réseaux, les auteurs entendent les « knowers », c'est-à-dire les experts, les groupes d'intérêts et les bureaucrates. Ces réseaux sont-ils suffisamment ouverts aux divers acteurs ? Sont-ils suffisamment redevables auprès des citoyens et des élites politiques ? La réponse apportée à ces questions s'appuie sur une réflexion théorique sur les relations qui prévalent entre les réseaux, la population et l'État, de même que sur les attentes de ces acteurs et leur participation à la gouvernance. L'ajout des réseaux dans la gouvernance rend plus difficile l'atteinte de la légitimité par les décideurs et vient complexifier l'analyse des enjeux de la légitimité.

Le texte de N. Burlone et J.-P. Couture avance, d'une part, que l'exercice de la gouvernance est lié à une idéologie et qu'elle s'appuie sur un substrat normatif, et d'autre part, assez paradoxalement, la

## Nodau

Astudio, gwerthuso, cymharu a ffurfioli llywodraethiant cymunedol sy'n seiliedig ar wybodaeth.

Nodi strategaethau pendant ar gyfer gweithredu.

Lledaenu dealltwriaeth newydd o rôl llywodraethiant cymunedol wrth ysgogi lleiafrifoedd Ffrangeg a ieithyddol

## Cwestiynau Ymchwil

Beth yw'r wybodaeth a'r arferion arloesol newydd posibl ym maes datblygu cymunedol?

Sut maent yn cyfrannu at adfywiad llywodraethiant cymunedol?

Sut y gall y wybodaeth fwyaf arloesol gael ei thrawsblannu neu ei gwai i mewn i strategaethau ar gyfer gweithredu?

gouvernance tend à former un système d'action autoréférentiel « qui semble se détacher des normes et des valeurs sociales » (p. 93). En analysant le cas des politiques familiales, les auteurs montrent que ces politiques sont conçues, notamment aux États-Unis et au Canada, en fonction d'une certaine représentation de la famille traditionnelle (père pourvoyeur, mère au foyer), alors que ce modèle ne correspond plus au modèle familial contemporain. Cela est possible parce que l'élaboration de politiques familiales est principalement le fait d'un « système » administratif en rupture avec le « monde vécu » des familles. Si la gouvernance est comprise comme « partage du pouvoir public avec divers acteurs » (p. 92), nous pouvons nous demander si nous sommes en face d'un réel exercice de gouvernance en matière de politiques familiales.

En analysant la congruence entre l'action et le discours des gouvernements en matière de politiques budgétaires, le texte de L. Imbeau fait ressortir trois types de relations de pouvoir que peut exercer l'acteur étatique sur le contribuable et l'investisseur. L'État peut utiliser la coercition, faire valoir des avantages économiques ou utiliser des arguments rationnels pour influencer l'action des contribuables (payer ses impôts) et des investisseurs (investir). Sachant que l'investisseur est sensible à un discours plutôt conservateur en matière fiscale (réduction des dépenses), alors que le contribuable l'est plutôt face à un discours libéral, (misant sur les services), l'État « aura tendance à situer son discours à mi-chemin entre le libéralisme et le conservatisme » (p. 125). Ce qui ne manque pas de créer des messages dissonants, comme l'illustre l'auteur en comparant les discours et les actions des gouvernements.

Considérant son impact environnemental, le transport est un cas qui illustre l'importance des idées, des discours et des modes de vie dans l'élaboration de politiques visant la réduction de ses effets nuisibles sur

l'environnement. Suivant une approche néo-institutionnaliste, J. Mercier montre que les formes institutionnelles hiérarchiques, marchandes ou contractuelles peuvent encadrer le transport durable. L'objectif d'un transport durable s'atteint en trois phases: la phase de consultation (marché des idées), la planification (ici la hiérarchie domine) et la mise en œuvre, qui s'appuie sur la hiérarchie, le marché et le contrat. C'est sur la cohérence entre l'entente qui ressort au cours de la première phase et les actions menées dans les phases suivantes que réside la légitimité du processus. Prenant le cas des organismes internationaux, le texte de L. Latulipe avance également que les idées peuvent influencer les politiques publiques. En prenant l'exemple des politiques fiscales, il montre que les hauts fonctionnaires nationaux peuvent être influencés et tentés de suivre les principes mis de l'avant par l'OCDE. Cette dernière organisation élabore des solutions fiscales et offre des formations qui permettent aux fonctionnaires de les mettre en œuvre. Plusieurs pays peuvent ainsi adopter des politiques convergentes. « Une croissance dans l'adoption de politiques allant dans le sens prescrit par les organisations internationales accentue la légitimité de l'organisation et la pertinence des idées en vogue » (p. 179).

Le texte de M. Gauthier et L. Simard illustre les enjeux que soulève la gouvernance en regard de la confiance et de la légitimité. Les auteurs avancent que la participation des acteurs à la gouvernance est une source de légitimité. Elle est aussi au fondement d'un partage d'informations, de savoirs, et d'apprentissage par les acteurs collectifs. Analysant le cas du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), les auteurs soulignent l'importance qu'a prise le débat public en matière d'environnement et qu'il fait partie du processus de légitimation des décisions politiques. Cependant, les auteurs font remarquer que le gouvernement tend plutôt à ignorer les avis défavorables

du BAPE, ce qui peut nous amener à s'interroger sur la réelle portée légitimatrice de cet exercice.

Le texte de S. Jacob et P.-M. Daigneault analyse les conséquences de la gouvernance sur les pratiques d'évaluation. Une gouvernance qui s'appuie sur la participation favorisera la participation, à divers degrés, dans les exercices d'évaluation qui en découlent. Ainsi, l'inclusion de nouveaux acteurs dans la gouvernance a son pendant dans l'évaluation. De même, le partage du pouvoir que suppose la gouvernance peut se traduire par un partage entre les différentes parties prenantes du contrôle du processus d'évaluation. Pour analyser la forme que prend l'évaluation, les auteurs présentent un modèle comportant trois dimensions : 1) la « largeur » de la participation, qui renvoie à la diversité des parties prenantes; 2) la profondeur de la participation, qui renvoie au degré d'implication ou d'engagement des parties prenantes dans l'évaluation et 3) le contrôle de l'évaluation, qui renvoie à l'influence qu'exercent les parties prenantes sur le processus d'évaluation. Un des avantages, notent les auteurs, est que l'évaluation devient ainsi une source d'apprentissage et de développement des compétences pour ceux qui y participent.

L'article qui clôt l'ouvrage porte sur le rôle que peut jouer le sondage pour appuyer la gouvernance. Or, malgré l'idéal de ses promoteurs, comme Gallup, qui y voyait un moyen d'asseoir la gouvernance sur l'opinion publique, plusieurs études révèlent les limites du sondage, les hésitations des élus à l'utiliser ou à gouverner par sondage. Les auteurs montrent aussi la difficulté de la population à inscrire ses préoccupations à l'agenda des médias ou des gouvernements. Cependant, concernant les politiques publiques, c'est à l'étape de la mise à l'agenda que les sondages peuvent

exercer une certaine influence, alors qu'à celle de la mise en œuvre, leur influence diminue. L'utilité des sondages résiderait, en fait, principalement dans les activités de communication du gouvernement. Somme toute, le sondage demeure un outil limité en ce qui concerne la participation citoyenne à la gouvernance.

Nous sortons de la lecture de cet ouvrage avec une vision des multiples applications qu'inspire la gouvernance, principalement dans le cadre des politiques publiques. Si le terme « polysémique » revient souvent pour caractériser ce concept, il demeure que certaines caractéristiques se retrouvent dans les divers usages qu'on en fait : partage du pouvoir, perte de centralité de l'État, inclusion et participation de divers acteurs, redéfinition des enjeux de légitimité. Par ailleurs, cette nouvelle approche de l'administration publique est source d'apprentissage pour les diverses parties prenantes qui y participent. Enfin, l'ouvrage montre bien que la gouvernance est une tentative de concilier des exigences managériales (axées sur la performance) et démocratiques (axées sur la légitimité) qui ne vont pas toujours dans le même sens.

## Nouvelles de l'étranger



Notre collaborateur de l'Irlande, John Walsh de la National University of Ireland, Galway, vient de publier : Walsh, J., 2011, « Dátheangachas, idé-eolaíocht agus an Straitéis 20 Bliain don Ghaeilge », dans Kirk, J.M. & Ó Baoill, D.P. (sous la dir. de), *Strategies for Minority Languages: Northern Ireland, the Republic of Ireland, and Scotland*, Belfast, Cló Ollscoil na Banríona, p. 43-56.

Walsh, J., 2011, « Bilingualism, Ideology and the 20-Year Strategy for Irish », dans Kirk, J.M. & Ó Baoill, D.P. (sous la dir. de), *Strategies for Minority Languages: Northern Ireland, the Republic of Ireland, and Scotland*, Belfast, Cló Ollscoil na Banríona, p. 57-70. Le texte a été traduit en anglais.

Walsh, J., & McLeod, W., 2011, « The implementation of language legislation in Dublin and Glasgow », dans Kirk, J.M. & Ó Baoill, D.P. (sous la dir. de), *Sustaining Minority Language Development: Northern Ireland, the Republic of Ireland, and Scotland*, Belfast, Cló Ollscoil na Banríona, p. 156-75.



Selma Sonntag a présenté une communication intitulée « State Tradition and Language Regime in the United States: Time for Change? », au colloque international Traditions

étatiques et régimes linguistiques : un état des lieux organisé par la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec et le comité de recherche RC50 Langue et politique de l'Association internationale de science politique. Ce fût l'occasion pour elle de présenter les résultats de ses recherches effectuées dans le cadre de l'alliance de recherche Les savoirs de la gouvernance communautaire et de reprendre contact avec les membres de l'alliance de recherche.

**Selma Sonntag**, Humboldt State University, Californie

## Ateliers de l'alliance de recherche

Université d'Ottawa, pavillon Desmarais, pièce 3120 :

**24 janvier 2012, 14 h à 16 h**

« Portrait de l'engagement francophone en contexte minoritaire »  
Éric Forgues, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques,  
Moncton

**28 février 2012, 14 h à 16 h**

« Développement de l'outil d'Analyse différenciée francophone »  
Martine Plourde, RDÉE Ontario, Ottawa

## Congrès

Atelier *Les savoirs de la gouvernance communautaire*, organisé par Linda Cardinal et Éric Forgues dans le cadre du Congrès annuel 2012 de la Société québécoise de science politique (SQSP), du 23 au 25 mai 2012 à l'Université d'Ottawa. Vous pouvez consulter le programme préliminaire [ici](#).

## Nouvelles sur nos membres

Nous sommes fiers de vous annoncer que Diversis vient d'être sélectionnée entreprise innovante par le gouvernement du Nouveau-Brunswick ! Pour plus de détails, consultez le communiqué.

Toutes nos félicitations à Lori-Ann Cyr, présidente-directrice générale de Diversis, qui est la **nouvelle présidente du Conseil économique du Nouveau-Brunswick**. Elle est la deuxième femme à occuper ce poste. Bravo !

Martine Plourde, directrice régionale du RDÉE Ontario, assure la présidence du comité organisateur des **États généraux de la francophonie d'Ottawa**. Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez le site Internet [www.jereveottawa.ca](http://www.jereveottawa.ca).

Toutes nos félicitations à Marie Hélène Eddie qui s'est mérité le Prix de maîtrise René Lupien reconnaissant l'excellence d'une thèse rédigée en français et contribuant à la francophonie canadienne. Bravo Marie Hélène

## Publications

Trouvez toutes nos publications au [www.aruc.uottawa.ca](http://www.aruc.uottawa.ca)

Rapport d'activités  
2010-2011.



## Rencontre annuelle

La rencontre annuelle 2011 de l'alliance de recherche a eu lieu les 29 et 30 août à l'Université de Moncton à Moncton, Nouveau-Brunswick. Vous pouvez consulter les communications prononcées dans le cadre de l'atelier *La coproduction des savoirs : vers une nouvelle méthodologie de la recherche* sur notre site Internet.



Trouvez plus de renseignements sur tous nos projets de recherche en cours au [www.aruc.uottawa.ca](http://www.aruc.uottawa.ca)

Écrivez-nous à [aruc@uottawa.ca](mailto:aruc@uottawa.ca) pour vous inscrire.

## Liste de distribution

Pour rester informé de nos nouveautés et événements et recevoir de l'information pertinente sur la gouvernance communautaire, n'hésitez pas à vous abonner à notre liste de distribution.

## Remerciements

Nous remercions le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) du financement accordé à nos activités ainsi que la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa de son appui à nos travaux.

*Joyeuses  
Fêtes !*

Les **savoirs**  
de la **gouvernance  
communautaire**